

3A INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 210.000 euros
Siège social : 17 BOULEVARD GORBELLA
06100 NICE
841 771 348 RCS NICE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT
DU 30 JUIN 2025

Le 30 Juin 2025, au siège social,

M.ALBOU ERIC, demeurant 2 Place Wilson 06000 Nice.

Associé unique de la Société 3A INVEST,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, M.ALBOU Eric, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

M.ALBOU Eric associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Non-renouvellement du mandat du Commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, approuve ces comptes, tels qu' il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **270 970,23 euros**.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

AZ

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31/12/2024 s'élevant à **270 970,23 euros** de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **270 970,23 euros.**
- Report à nouveau au 31/12/2024: **561 287,64 euros**

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit **832 257.87 euros**

TROISIÈME DECISION - NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de FIDEXCO France SAS, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration.

L'associé unique décide de ne pas renouveler ce mandat.

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 500 531.15		1 500 531.15	1 500 531.15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 893.00		6 893.00	6 893.00		
	Total II	1 507 424.15		1 507 424.15	1 507 424.15		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	321 452.22		321 452.22	211 003.07	110 449.15	52.34
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 531.02		16 531.02	16 042.21	488.81	3.05
	Charges constatées d'avance (3)	2 060.41		2 060.41	2 519.78	-459.37	-18.23
	Total III	340 043.65		340 043.65	229 565.06	110 478.59	48.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 847 467.80		1 847 467.80	1 736 989.21	110 478.59	6.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

AE

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 210 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	210 000.00		210 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	21 000.00		21 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	561 287.64		288 421.91		272 865.73	94.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	270 970.23		272 865.73		-1 895.50	-0.69
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	24 119.15		22 514.15		1 605.00	7.13
Total I		1 087 377.02		814 801.79		272 575.23	33.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	648 592.21		819 515.50		-170 923.29	-20.86
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	102 974.72		72 563.04		30 411.68	41.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 299.59		5 353.16		-1 053.57	-19.68
	Dettes fiscales et sociales	4 224.26		2 585.00		1 639.26	63.41
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			22 170.72		-22 170.72	-100.00
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	760 090.78		922 187.42		-162 096.64	-17.58
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 847 467.80		1 736 989.21		110 478.59	6.36

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

294 934.78 273 969.42

AE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			309.20			309.20	
Total des Produits d'exploitation (I)			309.20			309.20	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 428.11	10 349.84		-921.73	-8.91
Impôts, taxes et versements assimilés			202.00			202.00	
Salaires et traitements			9 030.07			9 030.07	
Charges sociales			1 760.86			1 760.86	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			20 421.04	10 349.84		10 071.20	97.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-20 111.84	-10 349.84		-9 762.00	-94.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	300 000.00	300 000.00		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 750.33	594.63	1 155.70	194.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	301 750.33	300 594.63	1 155.70	0.38
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	15 934.26	18 949.91	-3 015.65	-15.91
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	15 934.26	18 949.91	-3 015.65	-15.91
2. Résultat financier (V-VI)	285 816.07	281 644.72	4 171.35	1.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	265 704.23	271 294.88	-5 590.65	-2.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 605.00	5 010.15	-3 405.15	-67.97
Total VIII	1 605.00	5 010.15	-3 405.15	-67.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 605.00	-5 010.15	3 405.15	67.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 871.00	-6 581.00	-290.00	-4.41
Total des produits (I+III+V+VII)	302 059.53	300 594.63	1 464.90	0.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 089.30	27 728.90	3 360.40	12.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	270 970.23	272 865.73	-1 895.50	-0.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

301 750.00 300 595.00
258.00 392.00
EC² ROVELLI MURAT

Ar

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Dépréciation des créances	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

AE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 847 467.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 270 970.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 500 531		
Prêts, autres immobilisations financières	6 893		
TOTAL	1 507 424		
TOTAL GENERAL	1 507 424		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 500 531	1 500 531
Prêts, autres immobilisations financières			6 893	6 893
TOTAL			1 507 424	1 507 424
TOTAL GENERAL			1 507 424	1 507 424

Etat des amortissements

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				1 605	
TOTAL				1 605	
TOTAL GENERAL				1 605	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	22 514	1 605			24 119
TOTAL	22 514	1 605			24 119
TOTAL GENERAL	22 514	1 605			24 119
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 605			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 893		6 893
Impôts sur les bénéfices	7 807	7 807	
Groupe et associés	263 532	263 532	
Débiteurs divers	50 114	50 114	
Charges constatées d'avance	2 060	2 060	
TOTAL	330 406	323 513	6 893

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	375	375		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	648 217	183 061	465 156	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 300	4 300		
Personnel et comptes rattachés	2 102	2 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 122	2 122		
Groupe et associés	102 975	102 975		
TOTAL	760 091	294 935	465 156	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	170 684			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	41 842			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	210 000			210 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	375
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 117
Total	3 492

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 060
Total	2 060

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	344 863
Total	344 863

L'emprunt de 595.000€ souscrit pour l'achat des actions de la société CLAIRVUE est garanti par

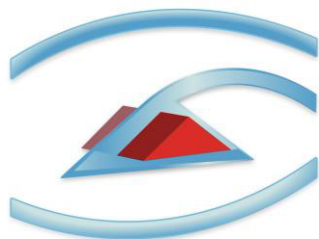
le nantissement des 500 actions de CLAIRVUE

L'emprunt de 320.000€ souscrit pour l'achat des actions de la société SOPHIA VISION est garanti par

le nantissement des 100 actions de SOPHIA VISION

Copie certifiée conforme à l'originale
Le Président


FIDEXCO FRANCE



Société fondée en 1964
Experts-comptables
Commissaires aux comptes

P. MATHEU
Président

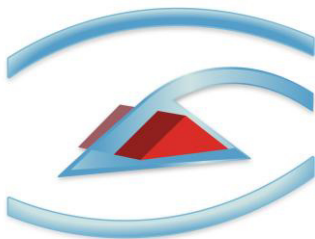
19, Rue Rossini 06000 NICE
Tél. : 04 93 87 12 97 – Fax : 04 93 88 73 94
E-mail : contact@fidexco.fr
www.fidexco.fr

- SAS 3A INVEST -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



**SAS 3A INVEST**

17, boulevard Gorbella

06100 NICE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée Générale de la société SAS 3A INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3A INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

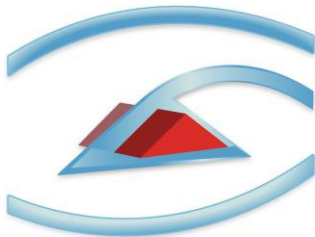
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.





Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

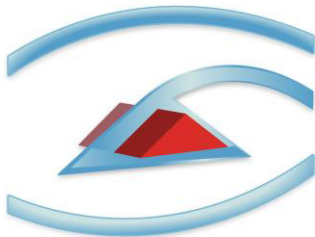
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.





Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

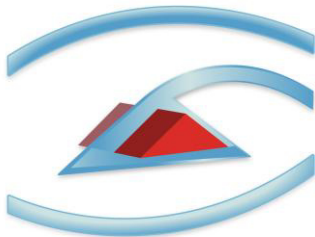
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;





- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 14 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

FIDEXCO FRANCE SAS

Philippe MATHEU



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 500 531.15		1 500 531.15	1 500 531.15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	6 893.00		6 893.00	6 893.00		
	Total II	1 507 424.15		1 507 424.15	1 507 424.15		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	321 452.22		321 452.22	211 003.07	110 449.15	52.34
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	16 531.02		16 531.02	16 042.21	488.81	3.05
	Charges constatées d'avance (3)	2 060.41		2 060.41	2 519.78	-459.37	-18.23
	Total III	340 043.65		340 043.65	229 565.06	110 478.59	48.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 847 467.80		1 847 467.80	1 736 989.21	110 478.59	6.36

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 210 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	210 000.00		210 000.00			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	21 000.00		21 000.00			
	Report à nouveau	561 287.64		288 421.91		272 865.73	94.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	270 970.23		272 865.73		-1 895.50	-0.69
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	24 119.15		22 514.15		1 605.00	7.13
	Total I	1 087 377.02		814 801.79		272 575.23	33.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	648 592.21		819 515.50		-170 923.29	-20.86
		102 974.72		72 563.04		30 411.68	41.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	4 299.59		5 353.16		-1 053.57	-19.68
		4 224.26		2 585.00		1 639.26	63.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			22 170.72		-22 170.72	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	760 090.78		922 187.42		-162 096.64	-17.58
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 847 467.80		1 736 989.21		110 478.59	6.36

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			309.20			309.20	
Total des Produits d'exploitation (I)			309.20			309.20	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			9 428.11	10 349.84		-921.73	-8.91
Impôts, taxes et versements assimilés			202.00			202.00	
Salaires et traitements			9 030.07			9 030.07	
Charges sociales			1 760.86			1 760.86	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			20 421.04	10 349.84		10 071.20	97.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-20 111.84	-10 349.84		-9 762.00	-94.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	300 000.00		300 000.00			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 750.33		594.63		1 155.70	194.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	301 750.33		300 594.63		1 155.70	0.38
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	15 934.26		18 949.91		-3 015.65	-15.91
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	15 934.26		18 949.91		-3 015.65	-15.91
2. Résultat financier (V-VI)	285 816.07		281 644.72		4 171.35	1.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	265 704.23		271 294.88		-5 590.65	-2.06
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 605.00		5 010.15		-3 405.15	-67.97
Total VIII	1 605.00		5 010.15		-3 405.15	-67.97
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 605.00		-5 010.15		3 405.15	67.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 871.00		-6 581.00		-290.00	-4.41
Total des produits (I+III+V+VII)	302 059.53		300 594.63		1 464.90	0.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 089.30		27 728.90		3 360.40	12.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	270 970.23		272 865.73		-1 895.50	-0.69

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 847 467.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 270 970.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 500 531		
Prêts, autres immobilisations financières	6 893		
TOTAL	1 507 424		
TOTAL GENERAL	1 507 424		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 500 531	1 500 531
Prêts, autres immobilisations financières			6 893	6 893
TOTAL			1 507 424	1 507 424
TOTAL GENERAL			1 507 424	1 507 424

Etat des amortissements

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers				1 605	
TOTAL				1 605	
TOTAL GENERAL				1 605	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	22 514	1 605			24 119
TOTAL	22 514	1 605			24 119
TOTAL GENERAL	22 514	1 605			24 119
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 605			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 893		6 893
Impôts sur les bénéfices	7 807	7 807	
Groupe et associés	263 532	263 532	
Débiteurs divers	50 114	50 114	
Charges constatées d'avance	2 060	2 060	
TOTAL	330 406	323 513	6 893

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	375	375		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	648 217	183 061	465 156	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 300	4 300		
Personnel et comptes rattachés	2 102	2 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 122	2 122		
Groupe et associés	102 975	102 975		
TOTAL	760 091	294 935	465 156	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	170 684			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	41 842			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	210 000			210 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	375
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 117
Total	3 492

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 060
Total	2 060

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	344 863
Total	344 863

L'emprunt de 595.000€ souscrit pour l'achat des actions de la société CLAIRVUE est garanti par
le nantissement des 500 actions de CLAIRVUE
L'emprunt de 320.000€ souscrit pour l'achat des actions de la société SOPHIA VISION est garanti
par
le nantissement des 100 actions de SOPHIA VISION

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 4 1 7 7 1 3 4 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas 3A INVEST

ADRESSE (voie)

17 BOULEVARD GORBELLA

CODE POSTAL

06100

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

SAS

Dénomination

SOPHIA VISION

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1755

Voie

ROUTE DES DOLINES

Code postal

06560

Commune

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Pays

France

Forme juridique

5410

Dénomination

CLAIRVUE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Adresse :

N°

17

Voie

BOULEVARD GORBELLA

Code postal

06100

Commune

NICE

Pays

Forme juridique

6540

Dénomination

ALBOU IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

17

Voie

BOULEVARD GORBELLA

Code postal

06100

Commune

NICE

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.